

ELECTIONS ANTICIPÉES



Élections fédérales anticipées

*Guide – Suivi du dépôt des Actes de présentation
(Superviseur – Président de bureau principal)*

Version du document	Date de version	Code	Commentaire/contenu de la modification	Auteur(s) de la modification	Date de diffusion	Destinataire(s)
1.00	20/06/2018	MA1V-IBZ-FR-00	Rédaction initiale en cours	SUY	-	Superviseur MA1V
1.00	15/11/2018	MA1V-IBZ-FR-00	Updates	SUY	-	Superviseur MA1V
2.00	13/03/2019	MA1V-IBZ-FR-00	Updates/président	SUY	-	Superviseur MA1V
3.00	15/10/2019	MA1V-IBZ-FR-00	Adaptations élections anticipées	SUY	-	Superviseur MA1V
Documents de référence : Transversale/Martine						



Table des matières

INTRODUCTION.....	1
CONSULTATION DES DÉPÔTS D'ACTE DE PRÉSENTATION.....	2
Étape 1 - Connexion et identification eID	2
A. Introduction & prérequis.....	2
Étape 2 – Accès et autorisations	2
Étape 3 – Connexion au module	3
A. Accéder au module d'encodage.....	3
Étape 4 - Visualiser les données	4

Introduction

L'objectif principal de ce module est d'avoir une vue d'ensemble sur les dépôts d'acte de présentation pour une circonscription donnée. L'outil est donc utile pour obtenir un aperçu des listes déposées pour les différents bureaux.

L'accès à ces informations sera conditionné en fonction du rôle et des responsabilités des personnes concernées.

Ce manuel est donc à destination des **superviseurs** et des **présidents de bureaux** principaux de circonscription afin d'effectuer un monitoring sur le dépôt des actes de présentation dans MA1L/MA1B.

Consultation des dépôts d'acte de présentation

Étape 1 - Connexion et identification eID

A. INTRODUCTION & PRÉREQUIS



Pour accéder au module de suivi du dépôt des Actes de présentation, les membres du bureau devront utiliser un outil en ligne prévu à cet effet. L'accès à cet outil en ligne n'est possible que par l'utilisation de la carte d'identité électronique belge (**eID**). Pour utiliser ce mode d'identification sécurisé, vous aurez besoin :

- ✓ D'un ordinateur de bureau (*livré par IBZ*)
- ✓ D'une connexion Internet (*location Civadis*)
- ✓ Du logiciel **eID**
- ✓ D'un lecteur de cartes eID (*livré par IBZ*)
- ✓ De votre carte d'identité électronique (eID) et votre code PIN personnel

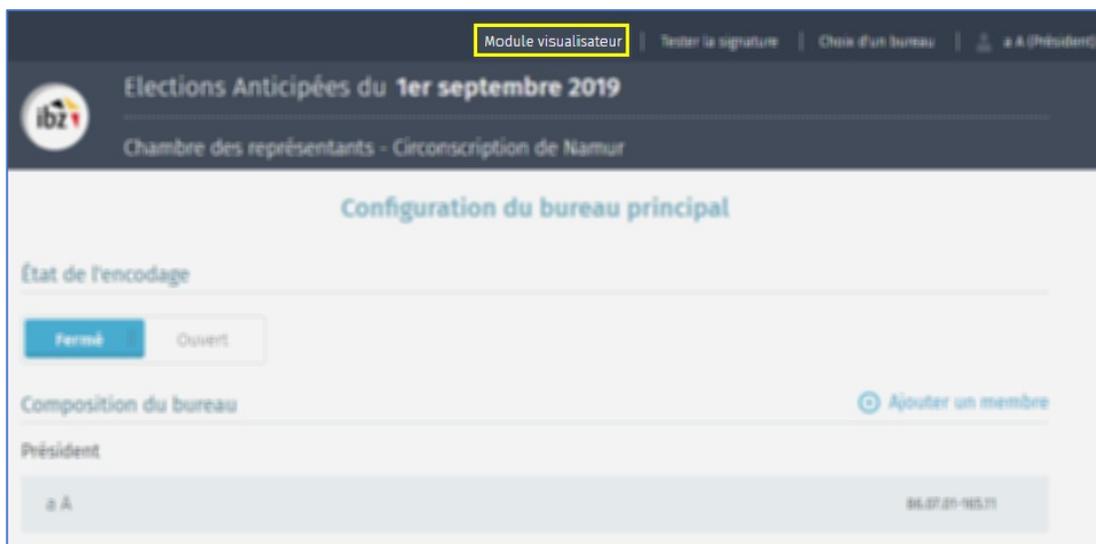
Étape 2 – Accès et autorisations

L'accès à ce module n'est possible que si vous êtes repris comme **président** du bureau principal de circonscription dans le module MA3X. Ou que vous avez été désigné comme personne autorisée à consulter ce module par le pouvoir organisateur (IBZ). En-dehors de ces deux cas, ce module n'est pas accessible.

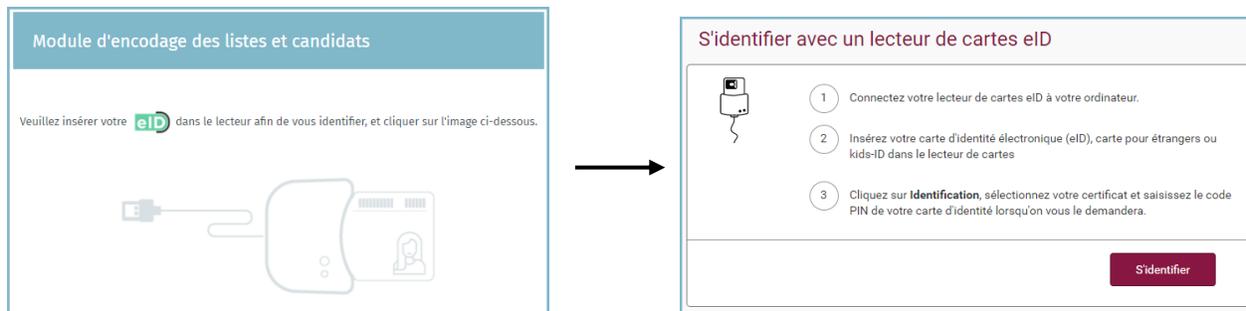
Étape 3 – Connexion au module

A. ACCÉDER AU MODULE D'ENCODAGE

L'accès en ligne au module d'encodage est possible à partir d'une **URL** communiquée par IBZ, Direction des Elections ou pour les présidents de bureaux, via un **lien dans le module MA1B**.



Une fois sur la page de **connexion**, connectez votre carte **eID** à votre ordinateur et cliquez sur **l'image** de l'écran d'accueil. Ensuite, vous arriverez sur la page d'identification eID, cliquez sur **'S'identifier'**. Une fois le certificat sélectionné et le code PIN encodé, vous accédez au module de visualisation des Actes de présentation électroniques.



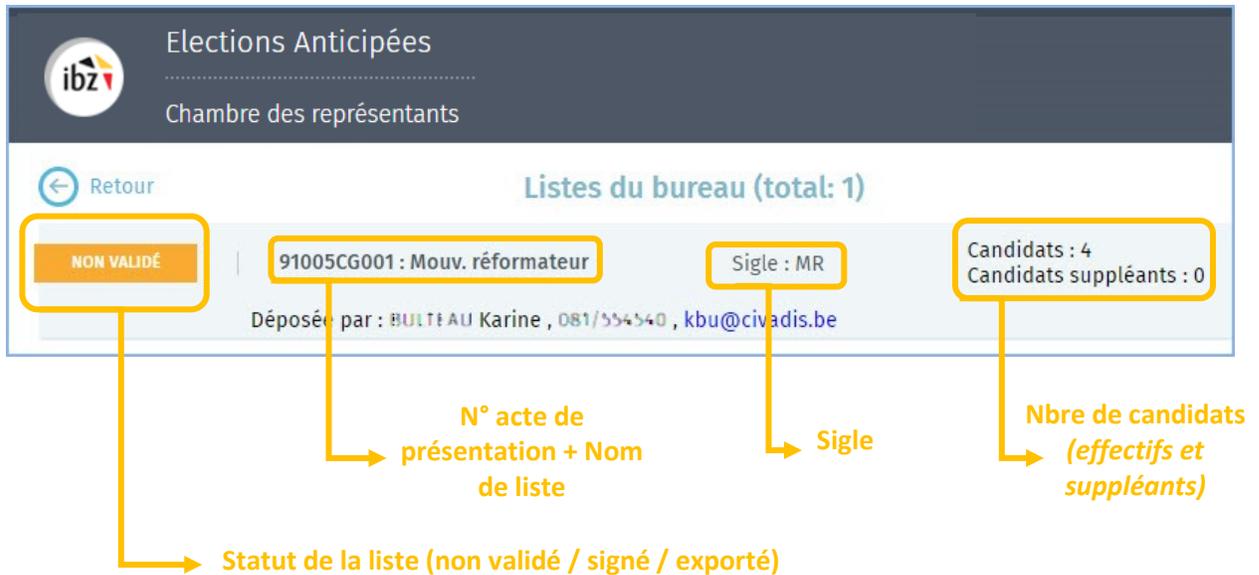
Étape 4 - Visualiser les données

Une fois authentifié, l'utilisateur pourra accéder aux informations liées aux dépôts des **Actes de présentation** pour les élections de la Chambre des représentants. L'accès aux informations déposées est relatif à votre circonscription :



Pour chaque entité, vous aurez accès à l'information concernant les données déjà déposées (validées ou non) dans le module d'encodage des **Actes des présentation**.

Exemple 1 : Liste déposée mais pas encore validée



Exemple 2 : Liste déposée et validée par le déposant

The screenshot shows the 'Elections Anticipées' interface for the 'Chambre des représentants'. It displays a list of bureau lists with a total of 4. The selected list has the ID 63079WL005 and the sigle 'LISTE no.1'. It has 6 effective candidates and 6 supplementary candidates. The depositor is 'A a , 000000000000 , coa@civadis.be'. A green button labeled 'SIGNÉE' is visible on the left.

 **Coordonnées du déposant**

Exemple 3 : Liste déjà importée dans MA1B par le président du bureau principal

The screenshot shows the 'Elections Anticipées' interface for the 'Chambre des représentants'. It displays a list of bureau lists with a total of 7. The selected list has the ID 52011WL001 and the sigle 'LISTE no.1'. It has 10 effective candidates and 10 supplementary candidates. The depositor is 'A a , 000000000000 , coa@civadis.be'. A green button labeled 'EXPORTÉE' is visible on the left.

Aucune modification sur les Actes ou les personnes de contact n'est possible à partir du module MA1V. Toute modification ne sera possible qu'une fois la liste importée dans le module MA1B par le Bureau principal. De même, à partir du moment où une liste est importée dans MA1B, il n'est plus possible d'effectuer des modifications dans le module MA1L.